

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Depuis maintenant près d'un an, les prix payés pour le lait sont en chute libre dans l'UE. Dans la majorité des pays, ils sont actuellement compris entre 25 et 30 cents par kilogramme de lait, et même encore moins dans les pays baltes.

En coopération avec ses organisations membres, l'EMB a fait réaliser une analyse des coûts de la production. Résultat : dans les pays producteurs les plus importants comme l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark ou l'Italie, les coûts de la production varient d'une façon comparable entre 40 et 50 cents par kilogramme de lait.

Compte tenu de cette disparité, des milliers d'exploitants se battent pour leur simple survie. Beaucoup contractent des emprunts et s'endettent encore plus. Nombreux sont ceux qui se sont déjà vus contraints de tourner le dos à la production de lait.

Une situation dans laquelle le commissaire de l'UE en charge de l'agriculture, Phil Hogan, réagit avec un cynisme insoutenable. N'a-t-il pas, en effet, tout récemment encore, prétendu, en donnant une interview à l'émetteur en ligne privé viEUws (citation) : *«Je ne crois pas que de nombreuses exploitations soient contraintes de vendre à des prix inférieurs à leurs coûts de production. C'est ce que les exploitants prétendent, mais, à la fin de la journée, ils continuent quand même de produire envers et contre tout. Ce n'est un secret pour personne que l'on ne peut pas maintenir une entreprise ou une exploitation en vie si l'on ne fait que vendre à un prix inférieur aux coûts de la production.»*

Une telle assertion est absolument incroyable et un véritable camouflet pour les producteurs de lait de l'Europe entière. C'est ce cocktail de crédulité aveugle en le marché ainsi que d'ignorance et d'arrogance que Hogan et d'autres hommes politiques affichent sans vergogne, cocktail qui revient, par conséquent, à mettre en péril l'existence même d'innombrables producteurs de lait dans toute l'UE.

Les 13 et 14 octobre va se dérouler, à Montechiari, Italie, l'assemblée générale de l'EMB. A cette occasion, il sera impératif de donner la réplique au comportement de ce Monsieur Hogan et de ses sbires. Nous, les éleveurs de l'EMB, n'entendons pas laisser notre existence détruite par des politiciens incompetents. Il vaut, sans contestation aucune, la peine de s'investir en faveur d'une agriculture paysanne viable, ce qui est, d'ailleurs, également le vœu de la population.

Romuald Schaber, EMB Präsident

EMB Bulletin octobre 2015

Étude sur les coûts de production comprenant un revenu équitable désormais disponible pour le Danemark

Danemark : 86 pour cent des exploitations laitières affichent un déficit

France : Danone propose prendre en compte les coûts de production
Suisse: Le marché du lait va dans le sens des grandes entreprises - pas des agriculteurs !

Allemagne: Les problèmes de l'obligation de livraison dans les statuts des coopératives

Des nouvelles de Bruxelles

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Étude sur les coûts de production comprenant un revenu équitable désormais disponible pour le Danemark

Communiqué de presse du 29.9.2015

Bruxelles (29.09.2015). Après l'Allemagne, la France, la Belgique et les Pays-Bas, les coûts de la production laitière, calculés sur base de données de l'UE, sont désormais aussi disponibles pour le Danemark. Pour l'année 2014, l'étude menée par le bureau allemand BAL (Büro für Agrarsoziologie & Landwirtschaft) affiche un coût total de 43,32 centimes par kilo de lait produit au Danemark. Après déduction des aides à hauteur de 4,33 ct, le résultat s'élève à 38,99 centimes par kilo de lait. Le coût de production inclut un paramètre du revenu de 4,82 centimes. Ce paramètre représente la valeur minimum que les producteurs de lait indépendants devraient se réserver en tant que gérant d'une exploitation ou de main-d'œuvre familiale, en fonction de leurs qualifications professionnelles. De par cette approche, la présente étude sur les coûts de production se distingue de l'opinion – malheureusement très répandue – selon laquelle le gérant de l'exploitation et les aidants familiaux ne devraient pour ainsi dire pas être rémunérés pour leur travail, voire de façon très insuffisante.

Le rapport prix-coût montre à quelle mesure le prix du lait couvre le coût de production. En 2009, ce rapport affichait un manque à gagner de 38 pour cent. Ce n'est qu'en 2014 que, suite à une diminution des coûts et surtout à une augmentation du prix du lait à 39,67 ct/kg, les coûts étaient couverts. Selon le président de l'association danoise des producteurs de lait LDM, Kjartan Poulsen, ceci était d'ailleurs plus que nécessaire, car les années précédentes étaient caractérisées par des pertes importantes. « Mais la situation s'est à nouveau fortement détériorée. Au Danemark aussi le prix du lait est en chute libre. Actuellement il s'élève à quelque 29 ct/kg », s'inquiète Kjartan Poulsen.

La politique actuelle de l'UE accélère encore davantage cette évolution. Aucune mesure efficace n'est prise pour enrayer la surproduction sur le marché laitier. Nous avons à nouveau pu le constater lors de l'annonce des résultats du dernier Conseil de l'agriculture en septembre. « Dans une période de crise telle que nous la traversons actuellement, l'activation d'un instrument permettant d'éviter la production d'excédents s'avère indispensable. Un exemple d'un tel instrument est le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) », explique le président de l'European Milk Board (EMB), Romuald Schaber. Des dizaines de milliers de fermes laitières dans l'UE sont sur le point de devoir abandonner la production. Si l'on veut éviter une sortie en masse de la production laitière, il faut mettre en œuvre le PRM – telle est la revendication clé de l'EMB.

Contexte

L'étude lancée conjointement par le LDB Danemark et l'European Milk Board (EMB) et réalisée par le BAL (Büro für Agrarsoziologie & Landwirtschaft, Bureau d'agriculture et de sociologie agricole) offre un relevé des coûts de production du lait au Danemark. Dans un premier temps, le calcul est basé sur les données du réseau européen RICA de la Commission européenne (Réseau d'information comptable agricole). Pour actualiser les données, l'étude a recours aux indices des prix des moyens de production agricoles tels que les aliments, les engrais, les semences et l'énergie (Eurostat). Un paramètre des revenus est également en compte. Celui-ci permet de calculer la valeur du travail du gérant de l'exploitation et de la main-d'œuvre familiale.

Sur la base de cette étude, un indice laitier (indice laitier MMI) a été mis au point permettant de suivre l'évolution des coûts de production (année de référence 2010 = 100 points). Pour l'année 2014, l'indice s'élève à 93 points. Cet indice est publié en même temps que le rapport prix-coût. Cet indicateur met en évidence le rapport entre les prix du lait cru recensés officiellement et les coûts de production du lait.

Communiqué de presse de l'EMB

[Fiche descriptive - coût de la production laitière en Danemark](#)

Danemark : 86 pour cent des exploitations laitières affichent un déficit

© [wikimedia commons](#)

Selon un article publié dans le journal danois Jyllands-Posten, 86 pour cent des producteurs danois font face à d'importants problèmes de trésorerie. Depuis la publication dudit article (le 29 juillet), la situation s'est légèrement améliorée dû à une augmentation du prix du lait bio. Toutefois, fondamentalement, rien n'a changé : la situation reste dramatique.

L'argent est en train de *couler* hors des exploitations danoises. La situation est tellement alarmante que pour la première fois même les économistes du secteur mettent en garde contre le fait que la production de lait au Danemark va diminuer. Après plusieurs baisses du prix du lait, celui-ci a maintenant atteint un niveau où 86 pour cent des exploitations laitières font face à de sérieux problèmes de trésorerie. En d'autres termes, les producteurs – qui déjà étaient lourdement endettés –doivent maintenant emprunter encore davantage d'argent de la banque pour payer leurs factures.

Des 3 257 exploitations laitières danoises, 2 811 connaissent actuellement des problèmes de trésorerie. La moitié des exploitations affichent un déficit de minimum cinq centimes par litre de lait produit. 20 % des exploitations ont un déficit d'au moins 9 centimes par litre. Après plusieurs années très difficiles, de nombreuses exploitations laitières sont au bord de la faillite, toutes leurs réserves financières étant épuisées. Dû au déficit actuel, dans beaucoup d'exploitations les dettes continuent à s'accroître. Cela augmente également les coûts d'intérêts, rendant encore plus difficile de générer du profit.

Selon les experts, la production de lait au Danemark risque fortement de diminuer si les prix demeurent à ce niveau extrêmement bas pendant une période prolongée. Beaucoup de producteurs laitiers font actuellement face à une pression énorme. « La production doit diminuer pour faire augmenter le prix. Il y a un grand risque que de nombreuses exploitations laitières au Danemark devront abandonner la production. Notre capital est épuisé et il est difficile de financer le déficit actuel. En même temps, nous constatons que les producteurs d'autres pays bénéficient d'aides de l'État pour les aider à surmonter cette crise. Cela nous pousse encore plus proche du précipice », affirme Kjartan Poulsen, président de l'association nationale des producteurs de lait danois.

Christen Sievertsen, LDM Danemark

Article « [86% des exploitations laitières affichent un déficit](#) » (en danois)

France : Danone propose prendre en compte les coûts de production

Selon l'article de l'Agence France Presse, daté du 29 septembre 2015, le géant laitier Danone a proposé aux producteurs laitiers qui approvisionnent ses cinq usines françaises de prendre en compte leurs coûts de production dans les prix du lait. La nouvelle formule s'accompagnerait cependant d'une baisse des volumes d'achat à certains éleveurs.

© [wikimedia commons](#)

Danone vient d'entamer des discussions avec les organisations de producteurs pour leur présenter des propositions concrètes. Le calcul du prix du lait acheté par Danone est aujourd'hui basé sur des facteurs historiques d'une part et des indicateurs de marché (le beurre et la poudre) d'autre part. Danone a précisé que cette proposition a deux aspects: on propose aux éleveurs d'introduire progressivement à partir du 1er octobre et sur les trois prochaines années les coûts de production dans le calcul du prix, « et dans le même temps on discute aussi avec eux d'un ajustement de nos besoins pour avoir le lait dont on a besoin dans nos usines, ce qui pourrait conduire à diminuer dans certains cas les volumes d'achats ».

Cette proposition constitue pour les producteurs laitiers un bon pas dans le bon sens. Il est incompréhensible, que cette prometteuse avancée ne soit pas appréciée par la FNSEA. Selon Luc Smessaert vice-président de la FNSEA « il ne faut pas non plus que Danone mette trop de conditions » et que la perspective de voir baisser les volumes achetés par Danone « est problématique ».

Les propositions de l'OPL, de l'APLI et de l'EMB sur les coûts de production commencent à être entendues. Cela devrait aussi, espérons-le, faciliter les négociations des organisations de producteurs transversales FMB (France Milk Board). Sans pour autant crier victoire, c'est un premier pas de cet industriel privé qu'il faut saluer. Nous devons donc continuer notre travail avec toutes les organisations membres de l'EMB et partout en Europe pour que les autres laiteries emboitent le pas y compris les coopératives. Il faudra également veiller à ce que le coût de production à la ferme inclue la juste et équitable rémunération du producteur.

Véronique Le Floc'h, Présidente OPL France

[Article AFP](#)

Suisse: Le marché du lait va dans le sens des grandes entreprises - pas des agriculteurs !

Les éleveurs laitiers attendent toujours que leur situation s'améliore. Le prix indicatif franco rampe de déchargement pour le segment domestique protégé est toujours fixé à 68 centimes (CHF), environ 62,20 centimes d'euro. Les prix payés pour le lait sont toutefois très inférieurs à cela.

L'Interprofession du lait est satisfaite car le prix indicatif n'a pas été baissé. Les grands distributeurs acceptent ce prix indicatif et s'abstiennent donc de baisser les prix en magasin. Ils gagnent toutefois beaucoup d'argent : ils publient régulièrement des contrats de fourniture et reçoivent les offres des laiteries. Il est évident que l'un ou l'autre des transformateurs est prêt à faire quelques concessions. Au lieu de produire des produits laitiers bon marché B, on calcule avec un prix du lait A 2¹. Cela fait plaisir aux grands distributeurs.

Le marché laitier suisse ressemble à un bazar. À l'évidence, il manque beaucoup de lait. L'été caniculaire et les nombreux éleveurs qui abandonnent la production ont laissé des traces. On paye actuellement des prix spot très élevés pour du lait « libre ». On a besoin de chaque litre de lait. Cependant, les agriculteurs ne voient rien de cela car la raison de ces enchères sur les prix est la suivante : en cas de non-respect des contrats de livraison, les commerçants laitiers risquent des pénalités salées. Et comme le lait ne rentre pas dans les quantités prévues, il faut bien se procurer les quantités manquantes sur le marché spot, quel que soit le prix : il vaut mieux, en effet, honorer le contrat avec du lait trop cher qu'avoir à déboursier les pénalités contractuelles. Et comme l'éleveur ne perçoit que ce que le commerçant laitier peut se permettre de lui donner, il est doublement mis à contribution. S'il y a trop de lait, les prix baissent, s'il y en a trop peu, il doit contribuer au paiement des pénalités contractuelles.

Pour les agriculteurs, c'est à s'en arracher les cheveux. Les quantités livrées baissent. La production en Suisse est actuellement inférieure de 5% à celle de l'année précédente. On manque de lait mais le prix du lait se maintient à un niveau insoutenablement bas pour les éleveurs laitiers. Une des quatre plus grandes laiteries, Hochdorf Nutritec AG, a même déposé une demande auprès de la Confédération pour l'importation de 800 millions de litres pour la production de poudre. Cela suscite inévitablement des questions : transformer ce lait en Suisse coûte trois fois plus cher qu'en Allemagne. Comment Hochdorf peut-il revendre ce lait en poudre à l'étranger sans subventions fédérales ? Se pourrait-il que les fournisseurs suisses de Hochdorf financent indirectement cette transformation ?

Le marché du lait est absolument opaque. Une des raisons principales est certainement que les éleveurs vendent leur lait à plus de 30 organisations commerciales. Ces structures existent désormais depuis 10 ans et sont figées. Il serait toutefois plus que jamais temps que tout le lait ne soit plus vendu que par un seul organisme.

Nous en finirions ainsi enfin avec l'absurdité qui conduit trois camions différents de trois entreprises distinctes à venir collecter le lait dans un même village.

Werner Locher, Secrétaire de BIG-M

¹ Même si un prix A est adopté officiellement, il existe bel et bien, malgré tout, des prix totalement différents pour le lait A. Pour moi, le prix A officiel est le prix A 1. Or il existe encore le prix A 2, légèrement inférieur, le prix A 3, etc., car chacun s'efforce de vendre son lait B bon marché dans le segment A.

Allemagne: Les problèmes de l'obligation de livraison dans les statuts des coopératives

L'obligation de livraison, qui découle historiquement des dispositions de la loi sur le lait de 1930 et avait pour origine la pénurie et les problèmes d'hygiène du lait commercial, est aujourd'hui devenue obsolète. La réglementation sur les cartels et la concurrence impose un changement fondamental des pratiques actuelles.

Dans son rapport de 2012 sur le secteur laitier, l'Office fédéral allemand de lutte contre les cartels (*Bundeskartellamt*) a plusieurs fois dénoncé le caractère anticoncurrentiel de l'obligation de livraison. Selon cet organisme, les obligations rigoureuses de livraison et les longs délais de préavis ont pour conséquence des effets d'éviction anticoncurrentielle. Les membres des coopératives se trouvent empêchés de réagir de manière adéquate aux mouvements du marché. Des changements rapides et économiquement nécessaires de laiterie sont pratiquement exclus.

Avec l'ouverture des capacités de production libres à la suite de l'abandon des quotas, des voix, surtout dans le monde politique, ont régulièrement appelé à une adaptation au marché et à la libre concurrence qui en découle. L'obligation de livraison rend cela tout simplement impossible. Alors que les membres des coopératives n'ont aucune possibilité d'influer sur la formulation de leur contrat, les laiteries coopératives ne sont soumises à aucune concurrence pour cette denrée précieuse qu'est le lait de vache.

L'obligation de livraison se trouve au point de contention entre, d'une part, les exigences du droit antitrust et de la concurrence et, d'autre part, l'autonomie de statuts de la coopérative. Ce conflit ne peut être réglé que si les dispositions statutaires cèdent le pas aux exigences légales de la concurrence.

L'abolition de l'obligation de livraison doit aller de pair avec la production contractuelle de lait. La réglementation sur une formulation contractuelle contraignante, déjà prévue dans le Paquet Lait de l'UE et laissée à la compétence des États membres, doit comprendre les exigences minimales comme la quantité, la durée du contrat, le prix et la qualité. Il sera alors possible aux coopératives et à leurs membres de planifier dans une optique concurrentielle.

L'argument régulièrement avancé, selon lequel l'obligation de livraison irait de pair avec une obligation de rachat et donnerait donc une sécurité particulière aux membres, ne tient pas. Les membres disposeraient de la même sécurité de rachat dans le cadre de la formulation contractuelle souhaitée et présentée précédemment que dans le système coopératif avec obligation de livraison.

En résumé, l'obligation de livraison ne peut être justifiée. Elle entrave la concurrence. Le monde politique doit impérativement plier aux exigences de la législation antitrust au niveau national et européen.

Rainer v. Hößlin, MEG Milch Board w. V.

Des nouvelles de Bruxelles

L'UE propose un nouveau type de tribunaux dans la controverse autour du TTIP

La commissaire européenne au commerce Malmström entend remplacer les très controversés tribunaux d'arbitrage privés, pour le règlement des différends entre les entreprises et les états (RDIE), par un système transparent. Les États membres de l'UE et les États-Unis désigneraient ensemble des juges indépendants pour un nouveau tribunal d'investissement. Pour la première fois, on évoque aussi une deuxième instance. Celle-ci

permettrait de faire appel du verdict.

Les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) sont l'un des motifs principaux de résistance au TTIP en Europe. La critique porte surtout sur le fait que les entreprises puissent obtenir des dommages et intérêts aux frais des contribuables, faire invalider des lois nationales ou imposer un abaissement des normes environnementales ou de protection des consommateurs. Le prochain cycle de négociations entre l'UE

et les États-Unis est prévu du 19 au 23 octobre à Miami.

Journées internationales d'action : du 10 au 17 octobre 2015

Les organisations de la société civile, les syndicats, les agriculteurs et les initiatives citoyennes des deux côtés de l'Atlantique refusent TTIP, CETA, TiSA et TPP. Lors de ces journées internationales d'action, ils souhaitent envoyer un signal clair contre les quatre traités commerciaux et d'investissement qui menacent les droits démocratiques, la production alimentaire indépendante, les emplois et l'environnement. Ces accords sont le TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership, entre les États-Unis et l'UE), TPP (Transpacific Partnership, entre les États-Unis, le Canada et différents pays d'Asie), TiSA (Trade in Services Agreement) et CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement, entre l'UE et le Canada).

Vue d'ensemble des journées d'actions :

- 06/10 : La collecte de signatures de l'initiative citoyenne européenne auto-organisée contre le TTIP et CETA s'est terminée - plus de 3 millions de signatures ont été récoltées!
- 10/10 : La principale journée d'action - des événements et des manifestations décentralisés auront lieu dans les différents pays. De grands rassemblements se tiendront dans de nombreux pays membres de l'UE, comme par exemple en [Allemagne](#) et aux [Pays-Bas](#).
- du 13 au 17/10 [Camp No TTIP](#), Bruxelles, Belgique.
- 14/10 : [Journée d'action aux États-Unis sur le climat](#)
- du 15 au 17/10 : [Manifestations à Bruxelles](#) contre le sommet européen et arrivée des marches européennes

9^e réunion de l'Observatoire européen du Marché du Lait (23/9/2015)

Des représentants de la DG AGRI, de l'industrie laitière, du commerce ainsi que des producteurs ont présenté les derniers chiffres du marché du lait. La production en Europe a augmenté de 1,1 % durant les 7 premiers mois de l'année par rapport à 2014. Au cours des 4 premiers mois faisant suite à la fin des quotas laitiers, la production a dépassé de 2,8 % celle de l'année précédente. Pour 2016, les experts prévoient une hausse modérée de 0,9 %.

Les demandes d'aide au stockage privé ont atteint 150 000 t pour le beurre et près de 50 000 t pour le lait écrémé en poudre. Les offres d'achat à l'intervention couvrent actuellement près de 20 000 t de lait écrémé en poudre. La majorité des quantités provient de Belgique (7 625 t), de Lituanie (4 608 t), de Pologne (2 572 t) et d'Irlande (1 633 t). La France est venue les rejoindre il y a 2 semaines avec 169 t.

Les prix du lait entier et écrémé en poudre, du beurre et du fromage ont laissé apparaître des signes de reprise. L'industrie s'est dite précautionneusement optimiste même s'il « y a trop de lait sur le marché mondial et qu'il faudra un moment pour que l'offre et la demande convergent de nouveau ». La Commission européenne a salué la reprise des prix

internationaux du lait sur le Global Dairy Trade de la salle de vente néozélandaise Fonterra. Cette hausse est toutefois due à la réduction nette de la quantité, à une production inférieure aux prévisions (-2 à -3 %) pour 2015/2016 et au nombre inhabituellement élevé de vaches abattues au cours des derniers mois.

Chiffres et présentations de la réunion de l'OML le 23/09

Regina Reiterer, EMB

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-octobre-2015.html>